



ACADÉMIE DE DIJON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Corps d'inspection

IA-IPR

Inspection d'académie - Inspection pédagogique régionale

Affaire suivie par : Valérie MILLET et Julien METZLER

Secrétariat :

Marion YAHIA

Tél : 03 80 44 87 05

Mél : corpsdinspection2@ac-dijon.fr

2 G rue Général Delaborde

BP 81 921

21019 Dijon cedex

Dijon, le 15 septembre 2020

Les IA-IPR d'EPS

à

Mesdames et messieurs les professeurs d'EPS
s/c de Madame, Monsieur le chef d'établissement

Flash Infos n°2

LETTRES DE RENTRÉE :

Vous trouverez en pièces jointes :

- La lettre de rentrée commune ;
- La lettre de rentrée disciplinaire

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

JOURNÉE NATIONALE DU SPORT SCOLAIRE : Mercredi 23 septembre 2020

Nous savons pouvoir compter sur votre professionnalisme pour faire rayonner les valeurs du sport scolaire dans tous les établissements de l'académie. Le thème retenu pour l'édition 2020 est : « La Santé ».

Nous vous proposons que cette JNSS se déroule exclusivement dans les écoles et les établissements scolaires du second degré, mettant particulièrement en valeur les actions conduites toute l'année par les associations sportives.

Dans l'ensemble des écoles et des établissements, il sera possible de banaliser tout ou partie de la matinée du 23 septembre 2020 afin de permettre la conduite d'actions bénéficiant à l'ensemble des élèves, ainsi que la continuité avec les activités de l'association sportive se déroulant l'après-midi.

Dans le contexte de la Covid-19, il convient de poursuivre le respect des mesures de protection individuelles et collectives (*pour la santé de tous*) : port du masque, lavages des mains, gestes barrières, etc...

CAFFA :

Vous trouverez en pièce jointe le calendrier et les modalités de passage des épreuves du certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique (CAFFA).

Les inscriptions sont ouvertes **du lundi 31 août à 12h00 au jeudi 24 septembre 2020 à minuit par internet** à l'adresse suivante : <https://extranet.ac-dijon.fr/diplome/>.

Date limite de retour des confirmations d'inscription : le vendredi 25 septembre 2020 (cachet de la poste faisant foi). Tout dossier incomplet ou transmis après cette date sera rejeté.

CERTIFICATION COMPLÉMENTAIRE :

Les inscriptions à la certification complémentaire s'effectueront du jeudi 17 septembre à 12h00 au jeudi 15 octobre 2020 à minuit. Vous trouverez toutes les informations sur le site de l'académie concernant la session 2021.

<http://www.ac-dijon.fr/cid71686/certification-complementaire.html>

FORMATION À INITIATIVE LOCALE :

Rappel : Il est encore possible de faire remonter vos besoins de formation auprès de vos chefs d'établissement qui en gèreront la demande via AirBNL. Les demandes peuvent être prises en compte tout au long de l'année à la demande des chefs d'établissement.

RÉPARTITION DES RÉSEAUX ENTRE IA IPR EPS :

Vous trouverez en pièce jointe la liste des établissements par réseaux.

	21	58	71	89
V.MILLET	HAUTE COTE D'OR		CHALON SUR SAONE	YONNE NORD
	DIJON 1		LOUHANS-TOURNUS NORD	YONNE SUD
	BEAUNE		AUTUN-MONTCEAU- LE CREUSOT	
J.METZLER	DIJON 2	VAL-DE-LOIRE SUD	LOUHANS-TOURNUS SUD	
	DIJON 3	VAL-DE-LOIRE NORD	CHAROLLES	
		MORVAN	MACON	

VOYAGES ET SORTIES :

<https://www.education.gouv.fr/rentree-2020-modalites-pratiques-305467> (cf p 9 et 10 et FAQ)

La mobilité est autorisée dans le respect des conditions sanitaires (en particulier le port du masque dans toutes les situations en dehors de la pratique : transport, hébergement, circulation pendant la restauration, réunions).

USAGE DES ESPACES NUMERIQUES DE COMMUNICATION EN EPS :

Un document concernant le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) est à votre disposition sur le site EPS <http://eps.ac-dijon.fr/spip.php?article469>

Il précise en outre l'usage des supports numériques pour communiquer en toute légalité et en toute sécurité.

LES TRAVAUX ACADEMIQUES MUTUALISES (TRAAM) :

<https://eduscol.education.fr/cid98083/les-travaux-academiques-mutualises-traam-des-laboratoires-de-pratiques-numeriques.html>

La présentation des TRAAM de Dijon (thématique, calendrier, mise en œuvre) pour la session 2020 2021 est à consulter à partir de ce lien présentation mise à disposition par la DNE. Si vous êtes candidat pour participer à ces travaux, contacter Cédric VERNOUD : Cedric.Vernoud@ac-dijon.fr . La remontée des projets académiques est prévue pour le 4 octobre.

Les IA-IPREPS

Valérie MILLET et Julien METZLER